

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **10 septembre 2012**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
Siège No 3 Karine Fleury	Siège No 6 Alain Bahl

Le conseiller Louis Bissonnette est absent.

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2012-09-210**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 10 septembre 2012**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 13 août 2012

**Conseil**

**Administration**

- 4 Adoption des comptes à payer - Août 2012
- 5 Autorisation signature - Protocole d'entente CSDC
- 6 Invitation Société d'histoire de Drummond
- 7 Service de première ligne - Monty Coulombe
- 8 Droit imposition des carrières/sablrière - indexation 2013

**Sécurité incendie**

- 9 Achat septembre 2012

**Voirie**

- 10 Abrasif hiver 2012-2013
- 11 Déneigement 3e chauffeur - saison 2012-2013
- 12 Pavage McGiveney - Dépassement de coût
- 13 Réclamation de dommage - 576 Principale
- 14 Lignage de rue

- 15 Demande d'autorisation de traverse - ARDAD
- 16 Épandeur à sel

**Hygiène du milieu**

- 17 Autorisation signature - Entente RIGD

**Urbanisme et zonage**

- 18 Cours d'eau Monsieur Manseau - Avis légal
- 19 Journée de formation sur les PIIA - Sorel-Tracy
- 20 Inspecteur en urbanisme - horaire

**Loisirs et culture**

- 21 Remplacement de la tour d'éclairage du terrain des loisirs
- 22 Glissade en bois - Teinture

**Général**

**Varia :**

23 **Correspondance**

Correspondances reçues - août 2012

24 **Période à l'assistance**

25 **Levée de l'assemblée**

Le varia demeure ouvert.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-09-211**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 AOÛT 2012**

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 août 2012, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**CONSEIL**

**ADMINISTRATION**

**R 2012-09-212**

**4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – AOÛT 2012**

Il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2012, tels que présentés :

Fournisseur	Description	Montant
Action Solutions Sans Fil inc	R2012-05-126 Batterie	392.06 \$
Action Solutions Sans Fil inc	Sous location du site du 01/09/12 au 30/09/12	316.64 \$
Bell Canada	394-2422 du 16/08/12 au 15/09/12	366.70 \$
Bell Canada	394-2669 du 16/08/12 au 15/09/12	83.61 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/08/12 au 15/09/12	129.37 \$
Bell Canada	394-2741 du 16/08/12 au 15/09/12	127.31 \$
Les Équipements J.A.	Roue, bearing, retainer - Tracteur a gazon	306.63 \$
Calclo 2000 inc	Abat poussière (Rang 1, McGiveney, Gagnon)	5 613.56 \$
Cam-X-Pert inc	R2012-06-155 Réparation boîte	5 748.75 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Doublure, chambre - Mack rouge	335.57 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Pigtail - Mack rouge	1.22 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Lumière, support - Mack rouge	25.47 \$

Centre du Camion Beaudoin inc	Antenne radio - Mack blanc	9.21 \$
Centre du Pneu Patry inc	Remplacer 2 pneus - Mack blanc	185.11 \$
Centre du Pneu Patry inc	Mettre pneus pompier - Mack blanc	265.84 \$
Centre du Pneu Patry inc	Remplacer un stud de roue avant droit	34.91 \$
Chambre de commerce Drummond	Frais Dicom - Action Solutions Sans Fil	11.55 \$
Imprimerie MS	Impression JET - Septembre 2012	781.68 \$
Entreprise Ployard Litée	R2012-08-205 Glissières 1er Rang	5 691.35 \$
Équipement sanitaire Drummond	Essuie-tout, nettoyeur toilette, nettoyeur	86.45 \$
Excavation Yergeau inc	R2012-05-130 Fondation McGiveney	10 247.14 \$
Garage Francis Demanche enr	Réparation crevaison - Pick-up	23.00 \$
Garage J. Fortier	Inspection mécanique SAAQ - Mack blanc	126.47 \$
Infotech	1000 chèques fournisseur et 1000 chèques paie	665.71 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Réparation avant inspection - Mack blanc	1 198.32 \$
MRC Drummond	50 formulaires de demande de permis	83.95 \$
MRC Drummond	Mise à jour 49025-32	729.11 \$
MRC Drummond	Fichier de certificats - 49025-32	20.00 \$
Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie LAV20120618-22	673.19 \$
Petite caisse	Petite caisse - Conseil septembre 2012	171.66 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke)	Changer ressort, valve, stock - Mack rouge	4 132.12 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke)	Drive wheel, brake kit, belt-alt - Mack blanc	642.01 \$
Service de Vacuum D.L.	R2012-08-200 Vidange systématique	188.45 \$
Service de Vacuum D.L.	R2012-08-200 Reprise de vidanges non faites	376.90 \$
Service de Vacuum D.L.	Crédit sur facture # 4327	(5.00) \$
Service de Vacuum D.L.	Crédit pour vidange - adresse inexistante	(188.45) \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	1 949.70 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	1 470.75 \$
Le Réseau Mobilité Plus	Fréquence numérique du 01/09/12 au 30/09/12	119.83 \$
Transport Frechette Inc.	Fondation de chemin - McGiveney	284.57 \$
Ville de Drummondville	Mutation pour le 2400 chemin Longue Pointe	49.50 \$
Lemire Suzie	JET - Déplacement et frais de poste	260.75 \$
Asphalte Drummond inc	Achat de bitume pour rapiéçage	441.27 \$
Poulin Richard	Remb tx non résident (Xavier - Hockey 2012-2013)	150.00 \$
Pinault Line	Déplacement caisse du 09/07/12 au 06/09/12	79.80 \$
Würth Canada Limited	Gant, écrou, contre écrou, rondelle, peinture noir	530.92 \$
Würth Canada Limited	Système distribution rouleau nettoyage	22.92 \$
Mailloux Gilles	Déplacement du 16/08/12 au 03/09/12	82.74 \$
	<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER</b>	<b>45 040.32 \$</b>

Fournisseur	Description	Montant
ADMQ	R2012-08-199 Colloque ADMQ - Zone 07	100.00 \$
Bell Mobilité	475-5374 / 7111 / 7150 du 01/08 au 31/08/12	111.21 \$
Électro Système Inc.	R2012-08-207 Réparer entrée élect. - Bris par voirie	1 433.71 \$
Service de Vacuum D.L.	R2012-08-200 Vidange systématique - Fosses faites	78 369.62 \$
	<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES</b>	<b>80 014.54 \$</b>

<b>SALAIRES AOÛT 2012</b>	
Salaires nets août 2012	17 936.71 \$
Remises provinciales août 2012	4 760.31 \$
Remises fédérales août 2012	1 989.66 \$
<b>SOUS-TOTAL SALAIRES AOÛT 2012</b>	<b>24 686.68 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER AOÛT 2012</b>	<b>45 040.32 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES AOÛT 2012</b>	<b>80 014.54 \$</b>
<b>TOTAL COMPTES À PAYER AOÛT 2012</b>	<b>149 741.54 \$</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-09-213

**5. AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE CSDC**

**ATTENDU QUE** la municipalité, en collaboration avec Réseau Plein Air Drummond aménage une piste cyclable d'environ 5 kilomètres ;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire utiliser les terrains de l'école L'Avenir afin d'y faire passer la piste cyclable en question et ainsi la rendre accessible aux élèves ;

**ATTENDU** le protocole d'entente entre la Commission scolaire des Chênes et de la municipalité de L'Avenir signé le 21 octobre 2002 dans lequel il y a possibilité d'ajouter de nouveaux éléments ;

**ATTENDU QU'**un avenant au protocole d'entente, signé le 21 octobre 2002, entre la Commission scolaire des Chênes et la Municipalité de L'Avenir concernant l'aménagement d'une piste cyclable traversant le terrain de l'école L'Avenir a été remis aux membres du conseil pour approbation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'approuver l'avenant au protocole d'entente entre la commission scolaire des Chênes et la municipalité signé le 21 octobre 2002 concernant l'aménagement d'une piste cyclable traversant le terrain de l'école L'Avenir et d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire et Madame Suzie Lemire, directrice générale à signer l'avenant.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-09-214

**6. INVITATION SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND**

**ATTENDU** l'invitation reçue de la Société d'histoire de Drummond sollicitant notre participation au coquetel de bienvenue du congrès annuel de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel (Aqi) qui se tiendra le 21 septembre prochain à la Denim Swift à Drummondville;

**ATTENDU QUE** le coût d'inscription au coquetel est de 15 \$;

**ATTENDU QUE** Monsieur Jean Parenteau, maire, a manifesté son intérêt à assister au coquetel ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'inscrire Monsieur Jean Parenteau, maire, au coquetel de bienvenue de l'Aqi qui se tiendra le 21 septembre prochain à la Denim Swift à Drummondville au coût de 15 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**7. SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE – MONTY COULOMBE**

POINT REPORTÉ

R 2012-09-215

**8. DROIT IMPOSITION DES CARRIÈRES/SABLIÈRES – INDEXATION 2013**

**ATTENDU QUE** l'article 7 du règlement numéro 623-08, relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, prévoit que le montant du droit payable par tonne métrique sera indexé annuellement ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec publie cette indexation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu que pour l'année 2013, le droit payable par tonne métrique pour toutes substances assujetties en vertu du règlement numéro 623-08 soit fixé à 0.54 \$, conformément à la publication des tarifs 2013 du gouvernement du Québec.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**9. ACQUISITION DE BÂTIMENT – ÉGLISE**

POINT REPORTÉ

**10. BAIL LOCATION – FABRIQUE**

POINT REPORTÉ

R 2012-09-216

**11. MANDAT NOTAIRE – ACTE DE VENTE DE L'ÉGLISE**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de mandater un notaire pour l'achat de l'immeuble de l'église située au 577 rue Principale portant les numéros de lots 174P, 234P et 235P du cadastre de Durham ;

**ATTENDU QUE** certains points concernant la vente sont à clarifier ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de mandater un notaire, pour la préparation de l'acte de vente de l'immeuble de l'église. Il est aussi résolu que l'autorisation de signature de l'acte de vente soit donnée au prochain conseil, soit le 1er d'octobre.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**SÉCURITÉ INCENDIE**

R 2012-09-217

**12. ACHAT SEPTEMBRE 2012**

**ATTENDU QU'**une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



**Service incendie Municipalité de L'Avenir**  
**Demande d'achat pour septembre 2012**

		Coût unit.	Qté	Total
<b><u>Équipement incendie</u></b>				
02 220 00 725	Tuyaux d'alimentation caoutchouc 4" Storz x 50 pi	325.00 \$	5	<b>1 625.00 \$</b>
02 220 00 725	Coffre d'outils 20 po pour outils manuels du 608	30.00 \$	1	<b>30.00 \$</b>

02 220 00 650	Visières de rechange pour casques de pompier	55.00 \$	5	275.00 \$
<b>Formation</b>				
02 220 01 454	Formation sur les visites de prévention résidentielles pour tous les pompiers	350.00 \$	1	350.00 \$
<b>Total de la demande</b>				<b>2 280.00 \$</b>

**ATTENDU QUE** ces éléments ont été déposés au budget 2012 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 2 280 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **VOIRIE**

**R 2012-09-218**

#### **13. ABRASIF HIVER 2012-2013**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder à l'achat d'abrasifs pour la saison d'hiver 2012-2013, soit abrasif et déglaçant ;

**ATTENDU QU'**une quantité de 1500 tonnes de sables et de 75 tonnes de sel seront nécessaires pour la saison 2012-2013 ;

**ATTENDU QU'**une soumission a été reçue de l'entreprise Transport Claude Boyce Inc., d'une somme de 6,25 \$ la tonne ;

**ATTENDU** les soumissions reçues pour du déglaçant ;

**ATTENDU QUE** Calclo offre un nouveau produit de traitement du sable au liquide Calclo traXion au coût de 7 000 \$ pour le traitement de 1500 tonnes métriques ;

**ATTENDU QUE** l'achat de bâche au montant d'environ 500 \$ et du temps de machinerie au montant d'environ 500 \$ sera nécessaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser une dépense totale d'environ 17 375 \$ plus taxes applicables pour les achats suivants afin de constituer la réserve d'abrasifs et de déglaçant pour l'hiver 2012-2013 :

- Achat de 1500 tonnes de sable au montant de 6,25 \$ / tonne à l'entreprise Claude Boyce pour un coût total de 9 375 \$ plus taxes ;
- Le traitement du sable au liquide Calclo traXion au coût de 7 000 \$ plus taxes pour le traitement de 1500 tonnes de sables ;
- Le temps de machinerie évalué à environ 500 \$;
- Achat de bâches, environ 500 \$, afin de couvrir l'abrasif.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-09-219

**14. DÉNEIGEMENT 3<sup>E</sup> CHAUFFEUR – SAISON 2012-2013**

**ATTENDU QU'IL** y a lieu de procéder au recrutement du personnel supplémentaire affecté au déneigement pour la saison hiver 2012-2013 ;

**ATTENDU QUE** Monsieur Tim Coddington a occupé la fonction de camionneur de déneigement durant la saison hivernale 2011-2012 ;

**ATTENDU QUE** Tim Coddington a démontré de l'intérêt à occuper de nouveau ce poste pour la saison 2012-2013 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'embaucher Monsieur Tim Coddington au poste de chauffeur de camion de déneigement, son embauche débutant le 11 novembre 2012 jusqu'au 16 mars 2013. Les conditions générales sont les suivantes :

- Début : 11 novembre 2012 ;
- Fin : 16 mars 2013 ;
- Semaine de travail de 30 heures garanties par semaine avec possibilité de faire 40 heures ;
- Banque d'heure au départ de 50 heures ;
- L'IPC applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- Taux horaire à l'embauche 17 \$

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-09-220

**15. PAVAGE MCGIVENEY – DÉPASSEMENT DE COÛT**

**ATTENDU** la résolution No. R 2012-05-127 concernant le contrat de pavage avec la compagnie Pavage Drummond Inc. pour le pavage de la route McGiveney au coût de 145 518.11 \$ et de la route Boisvert au coût de 126 300.40 \$ pour un montant total de 271 818.15 \$ taxes incluses ;

**ATTENDU** les travaux de fondations de chemin de la route McGiveney ont été moins dispendieux que prévu ;

**ATTENDU QUE** les travaux supplémentaires suivants ont été effectués sur la route McGiveney :

- 41 mètres linéaires sur le coin du 7<sup>ième</sup> rang sud et McGiveney
- 41 mètres linéaires sur le coin du 7<sup>ième</sup> rang nord et McGiveney
- Pulvérisation sur 900 mètres linéaires pour 5 400 mètres carrés
- Indexation du bitume au coût de 1 252.76 \$

**ATTENDU QUE** les travaux supplémentaires suivants ont été effectués sur la route Boisvert :

- 40 mètres linéaires sur le coin du 2<sup>ième</sup> rang et Boisvert
- 38 mètres linéaires sur le coin de Charpentier et Boisvert
- Indexation du bitume au coût de 1 022.96 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser le paiement de la facture No. 850 au montant de 170 018.32 \$ taxes incluses pour le pavage de la route McGiveney via le TECQ et le paiement de la facture No. 847, via le fonds des carrières/sablières au montant de 132 528.76 \$, taxes incluses pour le pavage de la route Boisvert.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-09-221

**16. RÉCLAMATION DE DOMMAGE – 576 PRINCIPALE**

**ATTENDU QU'**un lampadaire appartenant au propriétaire du 576 rue Principale, soit M. Daniel Côté, a été endommagé par un employé de voirie ;

**ATTENDU** la facture reçue à la municipalité pour la réparation du dommage au montant de 194.75 \$ taxes incluses ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser le remboursement à M. Daniel Côté, propriétaire du 576 rue Principale, le montant de 194.75 \$ pour les dommages causés à son lampadaire.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-09-222

**17. LIGNAGE DE RUE**

**ATTENDU QUE** des travaux de lignage sont nécessaires sur les routes de la municipalité ;

**ATTENDU QU'UN** budget de 5 000 \$ est disponible au poste de lignage de rues ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de procéder aux travaux de lignage pour un montant d'environ 4 000 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-09-223

**18. DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVERSE – ARDAD**

**ATTENDU** la demande écrite de Club de motoneige ARDAD de Drummondville afin de recevoir l'autorisation de traverser certains chemins publics de la municipalité par un sentier de motoneige ;

**ATTENDU QUE** les traverses demandées sont situées sur les routes énumérées ci-bas ;

7 <sup>e</sup> Rang	Lot 405	Traverse
6 <sup>e</sup> Rang	Lots 405 et 397	1 KM
5 <sup>e</sup> Rang	Lot 397	Traverse
4 <sup>e</sup> Rang	200 m de la Route Ployart	Traverse
2 <sup>e</sup> Rang	738	Traverse
1 <sup>er</sup> Rang	29	Traverse
6 <sup>e</sup> Rang (Tourville)	150 m de Rte O'Brien	500 m.
Route O'Brien	200 m du 6 <sup>e</sup> Rang (Tourville)	Traverse

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accorder la demande du Club de motoneige ARDAD pour une autorisation de traverse de chemins publics situés sur le territoire de la municipalité, par un sentier de motoneige.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.



R 2012-09-224

**19. ÉPANDEUR À SEL**

**ATTENDU QUE** l'achat d'un épandeur à sel est nécessaire afin de remplacer celui de désuet ;

**ATTENDU QUE** trois soumissions ont été reçues pour un épandeur à sel 12 verges soit les suivantes :

Entreprises	Coût	TPS	TVQ	Total
Groupe Déziel	15 875.00 \$	793.75 \$	1 583.53 \$	18 252.28 \$
W. Côté & Fils Ltée	23 873.63 \$	1 193.68 \$	2 381.39 \$	27 448.71 \$
Phil Larochelle Équipement Inc.	17 485.00 \$	874.25 \$	1 744.13 \$	20 103.38 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser l'achat d'un épandeur à sel de Groupe Déziel au coût de 18 252.28 \$ taxes incluses. Il est aussi résolu d'affecter le fonds général pour le paiement de l'épandeur à sel.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

R 2012-09-225

**20. AUTORISATION SIGNATURE – ENTENTE RIGD**

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François recommande d'approuver l'entente présentée aux conseillers de la Régie lors de la séance extraordinaire tenue le 21 août 2012 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyée par le conseiller Alain Bahl et résolu d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Suzie Lemire, et le maire, Monsieur Jean Parenteau, à signer pour et au nom de la municipalité de L'Avenir l'entente remplaçant l'entente relative à la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**URBANISME ET ZONAGE**

R 2012-09-226

**21. TRAVAUX COURS D'EAU BRANCHE 33 GRAND RUISSEAU – AVIS LÉGAL**

**ATTENDU** la résolution R 2011-06-186 concernant la demande d'intervention sur le cours d'eau Grand Ruisseau branche 33 ;

**ATTENDU** la demande d'une caractérisation du milieu hydrique afin de démontrer la présence ou l'absence d'un milieu humide ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil souhaitent avoir un avis légal sur ce sujet ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu de demander un avis légal concernant la demande d'une caractérisation du milieu hydrique sur la branche 33 du Grand Ruisseau.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-09-227**

**22. JOURNÉE DE FORMATION SUR LES PIIA – SOREL-TRACY**

**ATTENDU** l'invitation de la Ville de Sorel-Tracy à une journée de formation "Le PIIA : approches et expériences" qui aura lieu le 27 octobre à l'Auberge de la rive à Sorel-Tracy.

**ATTENDU QUE** cette formation, organisée conjointement par l'Association québécoise d'urbanisme et la Ville de Sorel-Tracy, est au coût de 220 \$ plus taxes incluant le repas et la documentation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser Monsieur Gilles Mailloux à suivre la formation "Le PIIA : approches et expériences" le 27 octobre prochain à l'Auberge de la rive à Sorel-Tracy au coût de 220 \$ plus taxes. Il est aussi résolu de rembourser les frais de déplacement tel que prévu à la politique.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-09-228**

**23. INSPECTEUR EN URBANISME - HORAIRE**

**ATTENDU** la résolution R 2012-05-136 concernant l'ajout de 4 heures à l'horaire de l'inspecteur en urbanisme, Monsieur Gilles Mailloux, afin qu'il soit présent 20 heures par semaine, et ce, temporairement ;

**ATTENDU QUE** le volume de permis émis justifie la présence de l'inspecteur 20 heures par semaine ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu de maintenir l'horaire de l'inspecteur en urbanisme à 20 heures par semaine et de réviser le tout en janvier 2013.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**LOISIRS ET CULTURE**

**R 2012-09-229**

**24. REMPLACEMENT DE LA TOUR D'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DES LOISIRS**

**ATTENDU** la résolution R 2012-02-050 concernant le remplacement du poteau de lumière brisé suite aux événements liés au vol de fil de cuivre ;

**ATTENDU QUE** les réparations ont été effectuées selon la soumission d'Électro System au coût de 7 831.86 \$ taxes incluses ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de payer la facture No. 029989 d'Électro System au coût de 7831.86 \$ taxes incluses pour le remplacement du poteau. Il est aussi résolu de remettre la facture à nos assureurs pour remboursement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2012-09-230**

**25. GLISSADE EN BOIS – TEINTURE**

**ATTENDU QU'**il y lieu de teindre la glissade en bois afin de la garder en bon état ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser une dépense d'environ 1 000 \$ pour teindre la glissade en bois, et ce, pour l'achat de la teinture et la main d'œuvre.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**GÉNÉRAL**

**VARIA**

**26. CORRESPONDANCE**

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois d'août 2012 est remis à tous les conseillers.

**27. PÉRIODE À L'ASSISTANCE**

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

**R 2012-09-231**

**28. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **20 heures 55 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 1<sup>er</sup> octobre 2012.**